



Voici votre carte
Affaires *Plus* CIBC Visa* Aéroplan^{MD}



Carte Affaires *Plus* CIBC Visa* Aéroplan^{MD}

Des primes en accéléré. Des privilèges haut de gamme.

La **carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan** est assortie de nombreux privilèges exceptionnels.

Elle est conçue pour vous offrir plus de souplesse et de commodité dans la gestion de vos dépenses d'entreprise – et ce n'est qu'un début. Obtenez plus rapidement des points Aéroplan^{MD} et échangez-les contre des vols, des locations de voiture, des séjours à l'hôtel et plus encore. De plus, votre entreprise bénéficiera d'une gamme de couvertures d'assurance¹ et de privilèges de voyage supérieurs offerts par Air Canada^{MD}.

À la maison et partout dans le monde, cette carte est votre passeport pour vivre une expérience de voyage vraiment exceptionnelle.

Faites de meilleures affaires grâce à ces privilèges haut de gamme

- **Le premier bagage enregistré gratuit** est offert pour le Responsable des primes, tous les titulaires de carte (Responsables des cartes ou Employés) et jusqu'à 8 compagnons faisant partie de la même réservation – chaque fois qu'ils voyagent sur les ailes d'Air Canada^{2,3}
- **Tous les titulaires de carte** peuvent désormais avoir accès aux privilèges de voyage, même lorsqu'ils voyagent sans le Responsable des primes²
- Obtenez jusqu'à **4 Laissez-passer gratuits pour les salons Feuille d'érable^{MC} d'Air Canada** par année⁴
- **Une gamme de couvertures d'assurance**, y compris l'assurance annulation et interruption de voyage, l'assurance collision/dommages pour les véhicules de location et l'assurance retard de vol et assurance bagages¹
- **Atteignez le statut Aéroplan Élite^{MC} plus rapidement** en obtenant des Milles de Qualification à un Statut et des Segments de Qualification à un Statut grâce aux achats portés à votre compte^{2,5}



Votre guide pour commencer

1. Activez chaque carte par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct^{MD} ou de Services bancaires mobiles CIBC^{MD}, ou en appelant la Banque CIBC au 1 800 465-4653 (au Canada et aux États-Unis) ou au 514 861-4653 (de partout ailleurs). Si votre carte est un remplacement d'un autre produit, vous pouvez aussi l'activer en effectuant un achat au moyen de votre NIP actuel.
2. Inscrivez-vous à Services bancaires en direct et téléchargez l'application Services bancaires mobiles CIBC pour vous aider à garder le contrôle de vos dépenses. Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/comment-sinscrire.
3. Payez en un simple toucher en ajoutant votre carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan à votre portefeuille mobile. Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/facons-de-payer.
4. Créez votre profil en ligne sur le site aircanada.com/aeroplan pour vérifier votre solde de points Aéroplan, réserver votre voyage, passer en revue vos opérations au titre du programme Aéroplan, accéder à des offres pertinentes et gérer vos primes, le tout en un seul endroit pratique!
5. Assurez-vous que tous les titulaires de carte lient leur numéro Aéroplan sur le site aircanada.com/liermacarte afin qu'ils puissent avoir accès aux privilèges de voyage d'Air Canada même lorsqu'ils voyagent sans le Responsable des primes².
6. Retirez la carte de coordonnées de la pochette arrière du présent Guide de vos avantages et placez-la dans votre portefeuille pour pouvoir la consulter facilement lorsque vous êtes en déplacement.

Accumulez plus vite

- Accumulez 1,5 point Aéroplan pour chaque dollar dépensé pour des achats liés à l'expédition, à Internet, à la câblodistribution, aux services téléphoniques, aux voyages et à la restauration⁶
- Accumulez 2 points Aéroplan pour chaque dollar dépensé directement auprès d'Air Canada, y compris par l'intermédiaire de Vacances Air Canada^{MD,6}
- Obtenez 1 point Aéroplan pour chaque dollar dépensé sur tous les autres achats⁶
- Accumulez le double des points Aéroplan lorsque vous payez au moyen de votre carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan et que vous fournissez votre numéro Aéroplan auprès de plus de 150 marques partenaires Aéroplan et de plus de 170 détaillants en ligne de la eBoutique Aéroplan⁷



+



Ajoutez des titulaires de carte

Accumulez des points Aéroplan plus rapidement en ajoutant jusqu'à 15 titulaires de carte à votre compte pour consolider les dépenses d'entreprise et augmenter les occasions d'accumuler des points Aéroplan. Des frais supplémentaires s'appliquent à chaque carte supplémentaire.

Les points Aéroplan n'expireront pas

Comme les points Aéroplan n'expireront pas tant que le Responsable des primes continuera de détenir une carte de crédit CIBC Aéroplan, ils seront accessibles lorsque vous serez prêt à les utiliser⁸.





Profitez d'une expérience de voyage supérieure

Rehaussez vos voyages grâce au statut Aéroplan Élite

La fidélité mérite d'être récompensée. Grâce au programme Aéroplan, les membres les plus fidèles profitent d'une expérience de voyage améliorée lorsqu'ils voyagent plus souvent avec Air Canada. Cela comprend des privilèges de réservation, des services haut de gamme à l'aéroport et des options de surclassement.

Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/elite.

Atteignez le statut plus tôt

Le Responsable des primes obtiendra 1 000 Milles de Qualification à un Statut et 1 Segment de Qualification à un Statut pour chaque tranche de 5 000 \$ d'achats admissibles portés au compte^{2,5}.

Profitez d'une meilleure expérience de voyage

Disponibilité de 100 % des sièges d'Air Canada

Tous les sièges d'Air Canada qui peuvent être achetés peuvent aussi être obtenus grâce à un échange de points Aéroplan, sans restriction. Choisissez des vols vers plus de 200 destinations offertes par Air Canada et vers plus de 1 300 destinations offertes par des transporteurs aériens partenaires⁹.

Tarifification préférentielle pour les primes aériennes¹⁰

Les titulaires de carte de crédit Aéroplan peuvent souvent réserver des primes aériennes moyennant encore moins de points Aéroplan.

Aucun supplément en argent¹¹

Il n'y a aucun supplément en argent sur tout vol d'Air Canada réservé avec des points Aéroplan.

Des primes aériennes payées à votre façon¹²

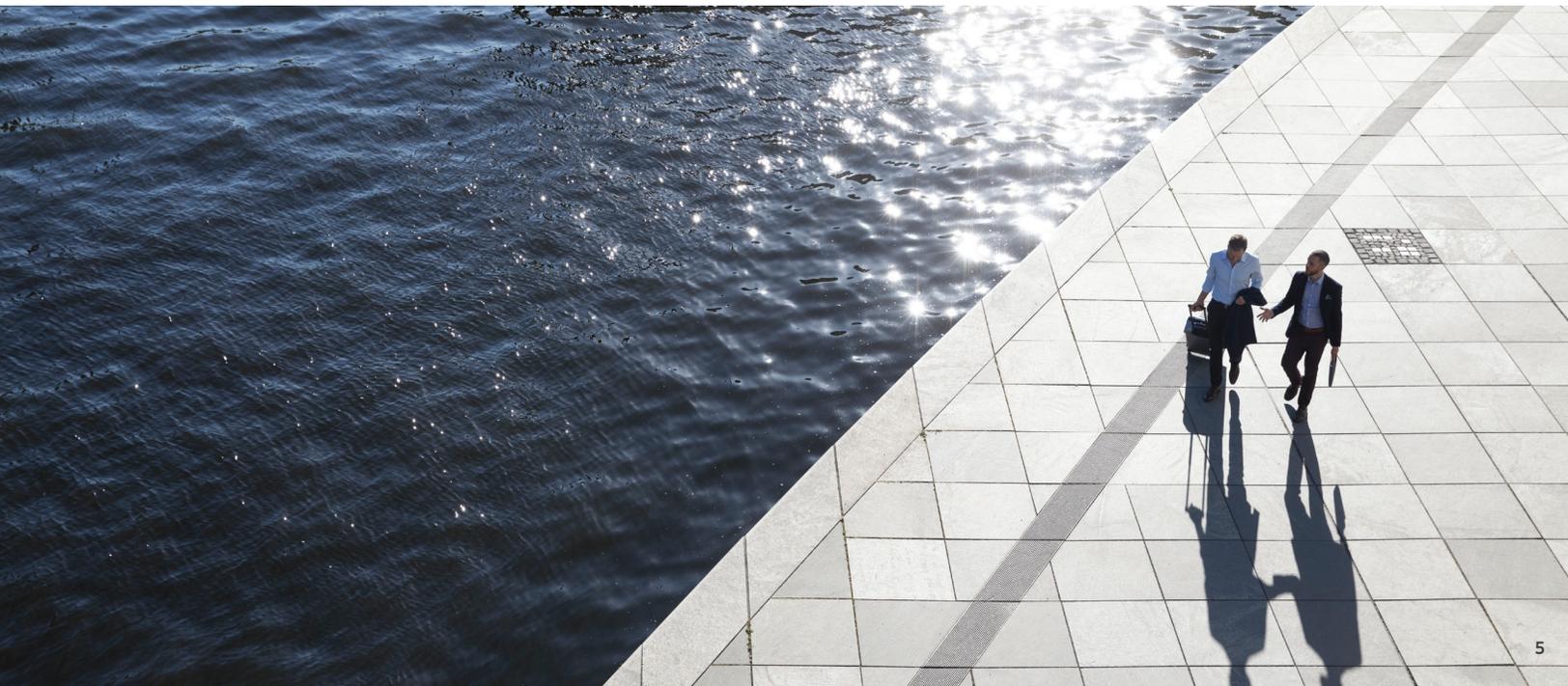
Vous payez les primes aériennes Aéroplan à votre façon, en ayant la possibilité de payer une partie de votre voyage avec des points Aéroplan et l'autre, avec de l'argent. Vous pouvez aussi utiliser vos points pour couvrir les suppléments imposés par le transporteur aérien et les frais de tiers (comme les taxes et les frais aéroportuaires).

Pour en savoir plus sur ces privilèges, visitez le site aircanada.com/aeroplan.

Des primes qui offrent bien plus que des vols

Échangez vos points contre votre escapade parfaite, qui peut comprendre la location d'une voiture et l'hébergement à l'hôtel, ou contre des forfaits vacances complets comme une croisière ou un séjour dans un centre de villégiature tout compris. Vous pouvez aussi profiter d'une vaste sélection de cartes-cadeaux (notamment Air Canada) et de produits de grande marque comme des valises, des appareils électroniques, des articles pour la maison et le jardin, des accès aux salons Feuille d'érable d'Air Canada, des bijoux, des outils et plus encore!

Pour en savoir plus sur les occasions d'échanger des points, visitez le site [aircanada.com/échanger](https://aircanada.com/echanger).



Rehaussez votre expérience de voyage grâce à des privilèges intéressants

Voyagez léger à l'aéroport et économisez sur les frais de bagages^{2,3}

Le Responsable des primes, les titulaires de carte (Responsable des cartes ou Employés) et jusqu'à 8 compagnons de voyage faisant partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) profiteront tous de l'enregistrement gratuit de leur premier bagage, qui peut peser jusqu'à 23 kg (50 lb), chaque fois qu'ils voyageront sur les ailes d'Air Canada. Les titulaires de carte doivent lier leur numéro Aéroplan sur le site aircanada.com/liermacarte afin qu'ils puissent avoir accès aux privilèges de voyage d'Air Canada même lorsqu'ils voyagent sans le Responsable des primes.

Détendez-vous dans le salon Feuille d'érable avant le décollage⁴

Obtenez un Laissez-passer aux salons Feuille d'érable pour chaque tranche de 10 000 \$ de dépenses admissibles portées à votre carte, jusqu'à concurrence de 4 laissez-passer par année. Les Laissez-passer peuvent être utilisés par tous les titulaires de carte ou tout compagnon à certains salons Feuille d'érable en Amérique du Nord avec un billet pour un vol de départ le jour même auprès d'Air Canada.





Profitez d'importantes économies

Visa SavingsEdge^{*,13}

Visa SavingsEdge est un programme de rabais automatisé offert aux titulaires de carte Visa Affaires. Activez des rabais automatiques sur des achats de solutions d'affaires, de produits de voyage et de divertissement, d'appareils électroniques et plus encore grâce à votre carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan.

Pour connaître toutes les précisions ou pour inscrire votre carte et commencer à économiser dès aujourd'hui, visitez le site visasavingsedge.ca/fr.

Rabais sur la location de véhicules¹⁴

Obtenez des rabais sur la location de véhicules pouvant aller jusqu'à 25 % auprès des établissements Avis^{MD} et Budget^{MD} participants partout dans le monde lorsque vous payez avec votre carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan.

Pour accéder à ces rabais, appelez Réservations mondiales Avis au 1 800 879-2847 et indiquez le numéro de rabais universel Avis (AWD) « C277500 », ou appelez le service de réservation Budget au 1 800 268-8900 en indiquant le code de rabais Budget (BCD) « A748700 ».



Optimisez et contrôlez vos dépenses d'entreprise

Grâce à la carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan, vous avez accès à de puissants outils en ligne qui peuvent aider votre entreprise à garder le contrôle de ses dépenses.

Visa Spend Clarity for Business¹⁵

L'outil Visa Spend Clarity for Business est un outil en ligne qui vous permet d'optimiser les dépenses de votre entreprise de façon efficace.

Les tableaux de bord faciles à utiliser présentent de précieux renseignements et vous offrent les possibilités suivantes :

- Consulter les habitudes de dépenses des titulaires de carte au moyen de rapports détaillés et en faire le suivi
- Établir des règles qui limitent la façon, le moment et les endroits où les paiements peuvent être autorisés
- Classer les dépenses par marchand et par type de dépense
- Ajouter des reçus, des notes et d'autres documents aux dépenses
- Transmettre les opérations à des logiciels de comptabilité comme Intuit QuickBooks^{MD} et Xero
- Planifier des alertes et des rapports, et recevoir des avis de dépenses en temps quasi réel
- Accéder à Visa Spend Clarity for Business par l'intermédiaire d'appareils mobiles

Gérez les flux de trésorerie

La carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan est assortie d'un certain nombre de services et d'options à valeur ajoutée qui vous permettent de personnaliser votre carte selon les besoins de votre entreprise.

Obtention d'avances en espèces¹⁶

Les titulaires de carte peuvent accéder à des avances en espèces jusqu'à concurrence de 1 000 \$ par jour, sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles, à tout guichet automatique bancaire CIBC ou à l'un des quelque un million de guichets automatiques bancaires affichant les logos Visa, *Interac*^{MD} ou Système Plus*. Vous n'avez besoin que de votre carte et de votre NIP. Vous pouvez aussi modifier votre NIP en ligne, où que vous soyez dans le monde, en tout temps par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC.¹⁷ Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Remplacement de carte et jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces en cas d'urgence¹⁶

Que vous travailliez à la maison ou à l'étranger, si une carte est perdue ou volée ou si tout titulaire de carte soupçonne quelqu'un d'utiliser sa carte ou d'en utiliser le numéro, communiquez le plus vite possible avec Services bancaires téléphoniques CIBC, Services de cartes de crédit CIBC ou un centre bancaire CIBC.

Vous disposerez d'une carte de remplacement d'urgence et de jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces.

Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de crédit CIBC en appelant au 1 800 663-4575.

Limites de dépenses des titulaires de carte¹⁸

Profitez de la commodité d'avoir jusqu'à 15 titulaires de carte pour le compte de carte d'entreprise, mais gardez le contrôle en établissant facilement sur chaque carte des limites de dépenses uniques pour les achats et les avances en espèces. Le Responsable des cartes peut nous appeler en tout temps pour modifier les limites d'achat ou de retrait en espèces d'une carte. Les nouvelles limites établies prendront effet immédiatement.

Pour savoir comment demander des cartes supplémentaires ou pour fixer des limites de dépenses, appelez au 1 800 465-4653. Vous pouvez aussi utiliser Services bancaires CIBC en direct pour ajouter un nouveau titulaire de carte. Pour plus de renseignements, visitez le site cibc.com/limitesdedepenses.

Organisez vos paiements

Consolidez vos paiements périodiques sur votre carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan en établissant des paiements préautorisés afin de faciliter le rapprochement des paiements.

Service de paiement automatique

Effectuer les paiements à temps est maintenant plus facile grâce au Service de paiement automatique. Établissez des paiements automatiques à partir de votre compte d'entreprise CIBC; ainsi, vous n'aurez plus peur de manquer un paiement. Choisissez de régler le Paiement minimum ou le montant exigible à la date d'échéance du paiement tous les mois.

Pour obtenir un Formulaire d'autorisation de paiement automatique, appelez au 1 800 465-4653.



Comblez vos besoins en liquidités à court terme grâce aux Chèques Pratiques CIBC¹⁹

Vous avez la possibilité d'utiliser les Chèques Pratiques CIBC applicables au compte de carte de crédit pour payer des factures ou virer des soldes à taux plus élevés de cartes de crédit d'un émetteur autre que la Banque CIBC.

Pour commander gratuitement des Chèques Pratiques CIBC personnalisés, appelez au **1 800 465-4653**.



Gérer ma carte

La Banque CIBC vous offre un certain nombre de caractéristiques pour la gestion numérique de votre carte de crédit. Des services bancaires modernes, pratiques et sécuritaires, à vos conditions, où et quand vous le voulez. Il vous suffit d'ouvrir une session de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC pour commencer. Profitez de services bancaires partout où vous allez grâce à notre application Services bancaires mobiles CIBC primée pour appareils iPhone^{MD}, iPad^{MD} et Android^{MC}.

Activer ma carte

Vous venez de recevoir votre carte et vous êtes prêt à l'utiliser? Activez facilement une nouvelle carte de crédit ou une carte de remplacement en ligne en tout temps.

Choisir votre NIP

Choisissez ou modifiez facilement votre NIP en ligne, partout dans le monde, en tout temps.¹⁷ Pour en savoir plus, visitez le site cibc.com/gerermacarte.

Bloquer ou réactiver ma carte

Éliminez le stress lié à la perte de votre carte de crédit. Vous pouvez instantanément bloquer votre carte de crédit en quelques étapes rapides et la réactiver facilement lorsque vous la retrouvez.

Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée

Si votre carte est perdue, volée ou endommagée, vous pouvez demander une carte de remplacement par voie numérique en quelques étapes simples. Une nouvelle carte vous sera envoyée par la poste.

Alertes sur les opérations par carte de crédit²⁰

Recevez des alertes en temps réel chaque fois qu'une opération est effectuée avec votre carte. Choisissez de recevoir des alertes pour toutes les opérations ou précisez un montant au-delà duquel vous souhaitez être avisé.

Autres alertes et rappels

Vous pouvez également recevoir d'autres alertes et rappels, comme des **alertes à la fraude en temps réel** ou lorsque **votre paiement doit être effectué**.

Visitez le site [cibc.com/alertes](https://www.cibc.com/alertes) pour en savoir plus sur la façon de configurer et de gérer les alertes.

Des paiements faciles

Paiements sans contact²⁰

Payez en toute commodité en passant simplement votre carte ou votre téléphone intelligent admissible devant un lecteur sans contact sécurisé. Il s'agit d'une excellente solution de recharge à l'utilisation d'argent comptant pour régler les achats. Vérifiez si le terminal du marchand¹⁵ affiche le symbole sans contact .

Portefeuille mobile

Utilisez simplement votre carte CIBC avec l'un ou l'autre des portefeuilles mobiles suivants : Google Pay^{MC} pour les appareils Android^{MC}; Apple Pay^{MD} pour les appareils iPhone^{MD}, iPad^{MD} et Apple Watch^{MD}; ou Samsung Pay^{MD} pour les appareils Samsung^{MD} compatibles. Obtenez les mêmes primes, sécurité et protection que celles de votre carte physique.

Cliquer pour payer⁺

Votre carte vous permet d'utiliser la fonction Cliquer pour payer  – une façon plus facile et sécuritaire de payer en ligne. Lorsque vous faites des achats en ligne au moyen de la fonction Cliquer pour payer , vous n'avez pas besoin d'entrer votre numéro de carte à 16 chiffres, de chercher votre mot de passe ou de remplir un formulaire.

Profitez d'un paiement en ligne simple, intelligent et sécuritaire grâce à la fonction Cliquer pour payer. Recherchez simplement cette icône  lorsque vous passez à la caisse de vos détaillants en ligne participants préférés. Vous pouvez vous inscrire au service Cliquer pour payer :

1. Auprès des marchands qui affichent cette icône 
2. À la page d'inscription Cliquer pour payer de Visa

Pour en savoir plus, visitez le site [cibc.com/facons-de-payer](https://www.cibc.com/facons-de-payer).



Assurance¹

La carte Affaires *Plus* CIBC Visa Aéroplan est assortie d'une gamme de couvertures d'assurance et de privilèges de voyage pour aider à protéger les titulaires de carte en voyage d'affaires¹.

Les renseignements fournis dans la présente section sont d'ordre général seulement. Veuillez consulter les certificats d'assurance ci-joints pour connaître les modalités exactes de votre protection, notamment les garanties, les conditions d'admissibilité, les restrictions et les exclusions.

Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, faire une demande de règlement ou obtenir des renseignements avant le voyage, visitez le site cibc.client.insure/fr, ou appelez au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis, ou au 905 403-3338 à frais virés de partout ailleurs.

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire [†]	Personnes admissibles
Assurance annulation/interruption de voyage	<p>Permet d'obtenir un remboursement des frais de préparatifs de voyage d'affaires admissibles qui ont été portés à votre carte Affaires <i>Plus</i> CIBC Visa Aéroplan avant la date de votre départ en cas d'annulation, d'interruption ou de report de votre voyage pour un motif couvert. Vous pourriez bénéficier d'une couverture allant jusqu'à 1 000 \$ CA, par voyage, pour les dépenses admissibles d'annulation de voyage, et jusqu'à un maximum de 2 000 \$ CA pour les frais d'interruption ou de retard de voyage admissibles.</p> <p>Vous devez appeler Gestion Global Excel inc., le fournisseur de services de réclamations et d'assistance, le jour même où survient la cause de l'annulation, de l'interruption ou du retard de votre voyage, ou le jour ouvrable suivant. Une exclusion s'applique à toute affection médicale qui n'était pas stable avant votre voyage. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	Oui	Tous les Titulaires de carte en voyage d'affaires

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire†	Personnes admissibles
Assurance collision/ dommages pour les véhicules de location	<p>Il vous suffit de porter le coût total de la location d'auto à votre carte Affaires <i>Plus</i> CIBC Visa Aéroplan et de refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. Vous pourriez être protégé par l'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location, à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, si la valeur du véhicule de location, selon son année de modèle, ne dépasse pas le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) de 85 000 \$ CA et si toutes les autres modalités de la couverture sont respectées. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Non</p>	<p>Tous les Titulaires de carte</p>
Assurance accident à bord d'un transporteur public	<p>Chaque fois que vous effectuez des voyages d'affaires en avion, en traversier, en train ou en autobus et que vous portez au moins 75 % du prix de vos billets à votre carte Affaires <i>Plus</i> CIBC Visa Aéroplan, vous pourriez être protégé par l'Assurance accident à bord d'un transporteur public contre les blessures corporelles accidentelles, y compris le décès, jusqu'à concurrence de 500 000 \$ CA. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Non</p>	<p>Tous les Titulaires de carte en voyage d'affaires</p>

Assurance	Ce qui est couvert	Assurance complémentaire [†]	Personnes admissibles
Assurance retard de vol et assurance bagages	<p>Portez au moins 75 % du montant de votre billet d'avion pour un vol régulier à votre carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan, si votre vol est retardé de plus de quatre heures, vous pourriez recevoir jusqu'à 500 \$ CA pour des frais de subsistance raisonnables tels que des repas et l'hébergement, des frais de transport terrestre et des frais de divertissement. La couverture inclut aussi jusqu'à 500 \$ CA pour l'achat de vêtements et d'articles de toilette de base essentiels lorsque vos bagages sont retardés au-delà de six heures par le transporteur aérien.</p> <p>Les articles de remplacement doivent être achetés dans les quatre jours suivant la période de retard des bagages. De plus, la couverture inclut jusqu'à 500 \$ CA pour la perte, le vol ou les dommages touchant vos bagages enregistrés. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Oui</p>	<p>Tous les Titulaires de carte en voyage d'affaires</p>
Assurance-achats et garantie prolongée	<p>La plupart des biens mobiliers neufs achetés au moyen de votre carte pourraient être remplacés ou réparés, ou vous pourriez être remboursé s'ils sont perdus, volés ou endommagés dans les 90 jours suivant la date de l'achat. De plus, la garantie prolongée pourrait vous permettre de doubler la période de garantie initiale du fabricant, jusqu'à concurrence d'une année pour la plupart de vos achats. Pour obtenir des précisions, consultez votre certificat d'assurance.</p>	<p>Oui</p>	<p>Tous les Titulaires de carte</p>

[†] Par « assurances complémentaires », on entend que toutes les autres sources de recouvrement, d'indemnité ou de protection doivent être utilisées avant qu'une indemnité puisse vous être versée en vertu de ces couvertures d'assurance.



Coordonnées importantes

Banque CIBC cibc.com/francais
Limites de dépenses des
titulaires de carte cibc.com/limitesdedepenses
Paielements mobiles cibc.com/facons-de-payer
Air Canada aircanada.com/nousjoindre

Services de cartes de crédit CIBC

Au Canada et aux États-Unis [1 800 465-4653](tel:18004654653)
Ailleurs dans le monde[‡] [514 861-4653](tel:5148614653)



Appareil de télécommunications pour malentendants (ATME) en

Amérique du Nord [1 877 331-3338](tel:18773313338)

Remplacement de carte CIBC perdue ou volée

Soumettez une demande par l'intermédiaire de
Services bancaires CIBC en direct ou de Services
bancaires mobiles CIBC, ou appelez :
Au Canada et aux États-Unis [1 800 663-4575](tel:18006634575)
Ailleurs dans le monde[‡] [514 861-9898](tel:5148619898)

Remplacement de carte Visa perdue ou volée et assistance en cas d'urgence (service offert à l'extérieur du Canada)

Aux États-Unis [1 800 VISA-911](tel:1800VISA911)
Ailleurs dans le monde[‡] [303 967-1096](tel:3039671096)

Assistance Assurance voyage CIBC

La Compagnie d'assurance Belair inc. cibc.client.insure/fr
Au Canada et aux États-Unis [1 866 363-3338](tel:18663633338)
Ailleurs dans le monde[‡] [905 403-3338](tel:9054033338)

Assistance en cas d'urgence

Au Canada et aux États-Unis [1 800 814-7442](tel:18008147442)
Ailleurs dans le monde[‡] [416 784-5357](tel:4167845357)

Location de véhicules

Réservations mondiales Avis –
numéro AWD « C277500 » [1 800 879-2847](tel:18008792847)
Réservations Budget –
numéro BCD « A748700 » [1 800 268-8900](tel:18002688900)

Centres Aéroplan aircanada.com/aeroplan

Si vous avez des questions au sujet d'Aéroplan, vous pouvez
appeler entre 7 h et minuit (HNE), 7 jours sur 7
Au Canada, aux États-Unis, à Antigua, aux
Bahamas, à la Barbade, aux Bermudes, aux
îles Caïmans, en Jamaïque et à la Trinité [1 800 361-5373](tel:18003615373)
À Hong Kong [852 2521-2138](tel:85225212138)
Au Royaume-Uni [0 871 220-7777](tel:08712207777)
À Montréal et dans toutes les autres régions [514 395-0300](tel:5143950300)

Service à la clientèle d'Air Canada

Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Au Canada et aux États-Unis [1 888 247-2262](tel:18882472262)

**Vous trouverez la plupart de ces renseignements sur la
carte pour portefeuille située dans la pochette à l'arrière
de ce guide.**

[‡] Appelez à frais virés.

Avis important sur la protection des renseignements personnels[±]

Pour que vous puissiez profiter des caractéristiques et des privilèges ci-dessus liés à votre nouvelle **carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan** et au programme Aéroplan amélioré, la Banque CIBC communiquera certains renseignements (y compris sur des opérations par carte de crédit) à Aéroplan et à Air Canada aux fins de marketing et de promotion du programme Aéroplan, d'Air Canada, de ses sociétés affiliées de l'industrie du voyage et des partenaires Aéroplan.

Conservez le Guide de vos avantages

Pour toute référence future, il est bon de conserver le Guide de vos avantages. Vous ne savez jamais quand vous pourriez avoir besoin d'un renseignement important ou des numéros de téléphone liés à votre carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan.

Énoncé sur la protection des renseignements personnels

[±] En utilisant votre carte le 8 novembre 2020 ou après, vous consentez à ce qui suit : **Renseignements que nous recueillons et communiquons** : Nous communiquons à Aéroplan inc. (« Aéroplan ») et à Air Canada, qui possèdent et exploitent le programme Aéroplan, certains renseignements personnels tirés de votre demande de carte de crédit : nom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel, langue préférée, date de naissance et numéro de membre Aéroplan, si vous l'avez fourni. Si votre demande est approuvée, nous communiquerons à Aéroplan et à Air Canada certains renseignements sur les opérations par carte de crédit portées à votre compte : nom du marchand, adresse, date de l'Opération, montant et si l'opération a été effectuée par vous ou par un usager autorisé. **Utilisation des renseignements par Aéroplan et Air Canada** : Nous communiquons ces renseignements pour que vous puissiez profiter des privilèges et des caractéristiques du programme Aéroplan et pour qu'Aéroplan et Air Canada puissent administrer le programme Aéroplan. Aéroplan et Air Canada peuvent utiliser ces renseignements de la façon indiquée dans leurs politiques sur la protection des renseignements personnels : i) elles peuvent utiliser ces renseignements pour vous présenter des offres ciblées à des fins de marketing et de promotion du programme Aéroplan. Cela comprend le fait de vous inciter à accumuler des points et à dépenser auprès d'Aéroplan, d'Air Canada ou des partenaires du programme Aéroplan; ii) elles peuvent communiquer vos coordonnées, vos intérêts, vos préférences et des renseignements sur vos habitudes d'achat et de voyage au transporteur aérien Air Canada et à ses sociétés affiliées de l'industrie du voyage. Le transporteur aérien Air Canada et ses sociétés affiliées peuvent utiliser ces renseignements pour commercialiser et promouvoir leurs propres produits et services, par exemple pour personnaliser des offres de voyage susceptibles de vous intéresser. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps; iii) avec votre consentement, elles peuvent communiquer vos coordonnées, vos intérêts, vos préférences et des renseignements sur vos habitudes d'achat aux partenaires du programme Aéroplan. Leurs partenaires peuvent utiliser ces renseignements pour commercialiser et promouvoir leurs propres produits et services, notamment pour personnaliser des offres susceptibles de vous intéresser. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps; iv) elles peuvent supprimer les renseignements personnels vous concernant afin de recueillir des données anonymes. Elles peuvent utiliser ces données pour établir des rapports et des analyses internes ainsi qu'à des fins de marketing et d'amélioration de leurs produits et services et du programme Aéroplan. Elles peuvent communiquer ces données anonymes, ou des rapports obtenus à partir de tels renseignements, au transporteur aérien Air Canada et à ses sociétés affiliées de l'industrie du voyage ou à d'autres partenaires du programme Aéroplan, lesquels peuvent les utiliser aux mêmes fins. **Utilisation des renseignements que nous recevons d'Aéroplan** : Si votre demande est

approuvée, la Banque CIBC recevra d'Aéroplan vos opérations au titre du programme Aéroplan et les renseignements connexes – p. ex., l'accumulation, le solde ou l'échange de points Aéroplan^{MD}, votre statut Aéroplan et votre utilisation des privilèges du programme Aéroplan. Nous pouvons utiliser ces renseignements pour vous présenter des offres liées aux cartes Aéroplan de la Banque CIBC, comme il est décrit dans notre politique sur la protection des renseignements personnels. Nous pouvons supprimer les renseignements personnels vous concernant et utiliser ces données anonymes de plusieurs façons : pour des rapports et analyses internes; pour commercialiser et améliorer le programme Aéroplan et ses produits et services; pour les communiquer aux sociétés affiliées et aux partenaires de la Banque CIBC, lesquels peuvent les utiliser aux mêmes fins. Pour en savoir plus, consultez l'Énoncé sur la protection des renseignements personnels liés au programme Aéroplan de la Banque CIBC, accessible sur le site cibc.com/aeroplanvieprivee, qui peut être mis à jour de temps à autre. Pour en savoir plus sur la façon dont Aéroplan et Air Canada peuvent recueillir, utiliser ou communiquer vos renseignements personnels, ou pour connaître les choix que vous pouvez faire quant à l'utilisation de vos renseignements personnels par Aéroplan et par Air Canada, communiquez directement avec Aéroplan ou lisez sa politique sur la protection des renseignements personnels en ligne sur le site aircanada.com/aeroplan-vieprivee.

Modalités

- ¹ Les couvertures d'assurance incluses avec les cartes de crédit CIBC sont souscrites auprès de **La Compagnie d'assurance Belair inc.** Vous pouvez communiquer avec l'assureur au 1 866 363-3338 au Canada et aux États-Unis ou au 905 403-3338 à frais virés de partout ailleurs, ou visiter le site cibc.client.insure.fr. Les différentes cartes auront des couvertures différentes. Pour en savoir plus sur les couvertures incluses avec une carte en particulier et pour obtenir des renseignements importants sur les critères d'admissibilité, les garanties, les restrictions, les limites et les exclusions, visitez la page <https://www.cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage/agreements-and-insurance.html> et consultez les certificats d'assurance inclus dans la trousse de votre carte. Certaines couvertures d'assurance nécessitent que les achats, les locations de voiture, les billets d'un transporteur public, les frais d'hébergement et autres frais de voyage soient portés à la carte, ou qu'ils soient à des fins professionnelles, pour que l'assurance soit en vigueur. D'autres conditions peuvent également s'appliquer. **L'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location** est disponible pour des périodes de location allant jusqu'à 48 jours pour des véhicules de location dont le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) est de 85 000 \$ CA ou moins, et qui ne sont pas autrement exclus de la couverture. Pour activer la couverture, vous devez porter le coût total de la location à votre carte et refuser la garantie Exonération en cas de dommages causés par collision (EDC) ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location. L'Assurance collision/dommages pour véhicules de location prévoit une couverture jusqu'à concurrence de la valeur au jour du sinistre du véhicule de location, telle que définie dans votre certificat d'assurance. Veuillez noter que certaines agences de location peuvent évaluer les dommages à un montant plus élevé que la valeur au jour du sinistre du véhicule de location et que vous pourriez être responsable de verser la différence à l'agence de location. Avant de refuser la garantie EDC ou la garantie Exonération en cas de dommages (aux États-Unis) de l'agence de location, vous devriez lire attentivement le contrat de location, le certificat d'Assurance collision/dommages pour les véhicules de location incluse dans la trousse de votre carte et l'attestation de toute autre assurance que vous pourriez détenir, et en comparer les modalités afin de déterminer celle qui répond le mieux à vos besoins. L'Assurance annulation et interruption de voyage peut ne pas couvrir certaines affections médicales qui ne sont pas stables avant votre voyage. Certaines assurances sont des « assurances complémentaires », ce qui signifie que toutes les autres sources de recouvrement ou de protection doivent être utilisées avant que l'assurance puisse s'appliquer.
- ² Le numéro Aéroplan de la personne ayant accès au privilège doit être inclus dans la réservation admissible, et le nom figurant dans la réservation du transporteur aérien doit être identique au nom indiqué dans le compte Aéroplan du voyageur. Pour que les titulaires de carte puissent accéder aux privilèges offerts, leur numéro Aéroplan doit être lié à un compte de carte de crédit CIBC Aéroplan valide vérifié par la banque. Cette liaison peut être établie sur le site aircanada.com/liermacarte. Veuillez prévoir jusqu'à 72 heures après l'approbation du compte de carte de crédit CIBC Aéroplan ou la liaison du numéro Aéroplan du titulaire de carte avec la carte de crédit du titulaire de carte pour que ces privilèges soient activés. Les comptes Aéroplan du Responsable des primes et de tous les autres

titulaires de carte doivent être En règle au moment du vol pour que les privilèges de voyage s'appliquent. Les privilèges de voyage ne seront plus offerts si le compte de carte de crédit CIBC Aéroplan n'est pas En règle ou s'il est fermé, quelle que soit la raison de la fermeture. Les privilèges de voyage peuvent ne plus s'appliquer si le produit de carte de crédit CIBC Aéroplan est remplacé par un autre produit. L'adhésion à Aéroplan et les privilèges connexes sont assujettis aux modalités du programme Aéroplan (aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales) et aux modalités applicables d'Air Canada concernant un privilège, selon ce que détermine Air Canada, à sa seule discrétion, et selon les modifications qui peuvent être apportées de temps à autre. Les termes qui commencent par une majuscule ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente de carte de crédit d'entreprise CIBC (responsabilité de l'entreprise).

- ³ Les Responsables des primes de la carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan, les autres titulaires de carte et jusqu'à 8 autres passagers qui font partie de la même réservation (jusqu'à concurrence de 9 voyageurs) ont tous droit à l'enregistrement gratuit du premier bagage, qui peut peser jusqu'à 23 kg (50 lb). Ce privilège ne s'applique que lorsque vous vous enregistrez auprès d'Air Canada, pour un vol exploité par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. Ce privilège ne s'applique pas si vous vous enregistrez auprès d'un autre transporteur aérien. Si l'enregistrement gratuit du premier bagage est déjà offert (par exemple, en raison du statut Aéroplan Élite ou du tarif des billets achetés), il n'y aura pas d'autre privilège lié à l'enregistrement des bagages. Le privilège lié à l'enregistrement gratuit du premier bagage ne peut pas être appliqué rétroactivement, et aucun remboursement ne sera accordé. Des frais de service peuvent s'appliquer aux bagages supplémentaires, hors format ou de poids excédentaire. Pour en savoir plus sur les restrictions relatives aux bagages, visitez le site aircanada.com/bagage.
- ⁴ Les Responsables des primes de la carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan ont le droit de recevoir un (1) laissez-passer pour une visite aux salons Feuille d'érable d'Air Canada (chacun correspondant à un « Laissez-passer ») pour chaque tranche de 10 000 \$ d'achats nets admissibles (à l'exclusion des retours et des crédits, des Avances en espèces, des Virements de solde, des Chèques Pratiques CIBC, des intérêts, des frais et des paiements) portés au compte de carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan sur un an de compte (soit chaque période de 12 mois consécutifs suivant la date d'ouverture du compte de carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan), jusqu'à concurrence de 4 Laissez-passer sur un an de compte. Tous les Laissez-passer obtenus seront déposés dans le compte Aéroplan du Responsable des primes environ 7 à 14 jours civils après l'an de compte. Chaque Laissez-passer expirera 12 mois après sa date d'émission. Un Laissez-passer peut être utilisé pour une seule entrée par le Responsable des primes, un autre titulaire de carte ou tout invité qui accompagne l'une de ces personnes afin d'accéder à un salon Feuille d'érable d'Air Canada admissible (comme il est indiqué ci-dessous) sur présentation d'un Laissez-passer, ainsi que d'un billet confirmé pour un voyage le jour même à bord d'un vol exploité par Air Canada, Air Canada Rouge ou sous la marque Air Canada Express. Les salons Feuille d'érable admissibles se limitent aux salons Feuille d'érable au Canada et aux États-Unis et ne comprennent pas les salons Feuille d'érable dans la zone des départs internationaux des aéroports canadiens. L'accès ne comprend pas non plus les Suites Signature Air Canada ni les salons exploités par des tiers, comme les transporteurs membres du réseau Star Alliance. Tout invité entrant dans un salon Feuille d'érable au moyen d'un Laissez-passer doit être accompagné du Responsable des primes ou d'un autre titulaire de carte admissible. Toute personne n'ayant pas atteint l'âge de la majorité qui entre dans un salon Feuille d'érable doit être accompagnée d'un adulte qui a accès au salon. L'âge de la majorité est déterminé par la province ou le territoire où se trouve le salon Feuille d'érable. Ce privilège ne peut être utilisé que de la façon décrite et ne peut pas être transféré. L'accès dépend des disponibilités. Un Laissez-passer inutilisé sera automatiquement annulé si le compte de carte de crédit CIBC Aéroplan n'est pas En règle ou s'il est fermé, quelle que soit la raison de la fermeture. Un Laissez-passer inutilisé peut ne plus être accessible si le produit de carte de crédit CIBC Aéroplan est remplacé par un autre produit. Toutes les modalités liées aux salons Feuille d'érable s'appliquent et peuvent être consultées sur le site aircanada.com/salon-conditionsgenerales.
- ⁵ Pour chaque tranche de 5 000 \$ d'achats nets admissibles (à l'exclusion des retours et des crédits, des Avances en espèces, des Virements de solde, des Chèques Pratiques, des frais, des intérêts et des paiements) portés au compte de la carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan, les Responsables des primes recevront 1 000 Milles de Qualification à un Statut (« MQS ») et 1 Segment de Qualification à un Statut (« SQS »), qui seront déposés dans leur compte Aéroplan à la fin de la prochaine période de facturation du compte de carte de crédit CIBC Aéroplan. Veuillez prévoir jusqu'à 3 jours civils après la date du relevé de compte de carte de crédit CIBC Aéroplan pour que le dépôt s'affiche. Les MQS et les SQS ne sont pas échangeables contre des primes Aéroplan et ne sont pris en compte que dans la qualification au statut Aéroplan Élite. Les MQS ne comptent pas dans le calcul du statut Million de milles. Les autres titulaires de carte ne sont pas admissibles à recevoir des MQS ou des SQS au moyen de ce privilège; toutefois, les dépenses admissibles des autres titulaires de carte seront prises en compte dans le calcul des dépenses du Responsable des primes. Les Responsables des primes peuvent recevoir des Milles-bonis de Qualification à un Statut et des Segments-bonis de Qualification à un Statut de façon illimitée pendant une période de qualification au statut Aéroplan Élite. Toutes les conditions relatives au statut Aéroplan Élite s'appliquent et peuvent être consultées sur le site aircanada.com/elite-conditionsgenerales.

- ⁶ Les achats réglés avec la carte, moins les retours, donnent droit aux points Aéroplan. Les avances en espèces, les intérêts, les frais, les virements de solde, les paiements et les Chèques Pratiques CIBC ne donnent pas droit aux points Aéroplan. Obtenez un taux bonifié de 2 points Aéroplan sur chaque dollar d'achat (déduction faite et/ou à l'exclusion des retours) effectué directement auprès d'Air Canada, pour des produits et services obtenus en ligne sur le site aircanada.com, en personne à un comptoir de service à la clientèle d'Air Canada à l'aéroport ou à bord d'un vol d'Air Canada, et pour des forfaits Vacances Air Canada. Le taux bonifié ne s'applique pas à la location de véhicules, aux réservations de séjours à l'hôtel ainsi qu'à d'autres produits et services de partenaires tiers qui peuvent être achetés par l'intermédiaire du site aircanada.com. Le taux bonifié de 2 points Aéroplan par dollar d'achat effectué auprès d'Air Canada, directement par l'intermédiaire d'un canal d'Air Canada, ne donne pas droit au taux bonifié de 1,5 point Aéroplan pour les achats de voyage. Obtenez un taux bonifié de 1,5 point Aéroplan sur chaque dollar d'achat (déduction faite et/ou à l'exclusion des retours) effectué auprès des marchands classés dans les catégories suivantes par le réseau de carte de crédit : transporteurs aériens, hôtels, agences de location de voitures, croisiéristes, agences de voyages ou voyagistes, services de noliséisme d'autocars ou autocaristes, sociétés de transport de banlieue ou de transport régional pour passagers, traversiers, services de transport régional par voie navigable, compagnies ferroviaires, limousines ou taxis et certains autres services de transport, restauration, expédition, Internet, câblodistribution et services téléphoniques. Cette offre de points-bonis Aéroplan n'est valide que pour la première tranche de 80 000 \$ d'achats annuels nets par carte portés au compte (ce qui signifie tous les achats par carte effectués par tous les titulaires auprès de n'importe quelle catégorie de marchands); au-delà de ce montant, les achats nets par carte donneront droit à des points Aéroplan au taux de remise ordinaire. La limite annuelle de 80 000 \$ sera remise à zéro le jour suivant l'impression du relevé de décembre. Les modalités, les conditions et les catégories de marchands admissibles peuvent changer en tout temps, sans préavis. Les points Aéroplan ne sont attribués que si le compte de carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan est En règle à la date du relevé mensuel (autrement, les points Aéroplan accumulés pendant la période couverte par le relevé mensuel sont annulés). Les partenaires et les règlements du programme Aéroplan peuvent être modifiés. Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/aeroplan.
- ⁷ La Banque CIBC n'est pas responsable des points Aéroplan accumulés en vertu de la caractéristique « Accumulez le double des points » du programme Aéroplan lorsque le numéro Aéroplan est fourni. Pour connaître toutes les modalités du programme Aéroplan, visitez le site aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales.
- ⁸ Si vous maintenez votre carte de crédit CIBC Aéroplan En règle, votre compte Aéroplan demeurera automatiquement actif et vos points n'expireront pas. Pour en savoir plus sur la politique d'inactivité d'Aéroplan, visitez le site aircanada.com/aeroplan-comptesinactifs.
- ⁹ Sous réserve des disponibilités. Si un siège peut être acheté en argent, il peut être obtenu au moyen d'un échange de points. Il n'y a pas de période de restriction. Le nombre de destinations est fondé sur le réseau de liaisons d'Air Canada et de ses transporteurs aériens partenaires publié pour 2019.
- ¹⁰ De temps à autre, les Responsables des primes peuvent profiter d'une tarification préférentielle, ce qui signifie qu'ils peuvent réserver des primes aériennes moyennant encore moins de points. Le nombre de points requis pour réserver une prime aérienne est déterminé par plusieurs facteurs, notamment la détention d'une carte de crédit de marque Aéroplan admissible, et par d'autres règles établies par Aéroplan, à sa seule discrétion.
- ¹¹ Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/aeroplan.
- ¹² Les points Aéroplan utilisés pour couvrir les taxes, frais, droits et suppléments imposés par les transporteurs aériens qui sont associés à une réservation de prime aérienne (les « Taxes, frais et suppléments ») sont en sus des points Aéroplan qui doivent être échangés pour obtenir cette prime aérienne Aéroplan. Les niveaux de points devant être échangés contre les Taxes, frais et suppléments peuvent changer sans préavis. Des conditions, restrictions et exclusions s'appliquent à l'utilisation de points Aéroplan pour couvrir les Taxes, frais et suppléments applicables. Pour en savoir plus, visitez le site aircanada.com/aeroplan-conditionsgenerales.
- ¹³ Les rabais prennent la forme de crédits inscrits aux prochains relevés de compte. Ce service est offert par Visa Canada. Des modalités s'appliquent.
- ¹⁴ Les rabais s'appliquent uniquement aux frais de durée et de kilométrage et sont établis par l'agence de location participante.
- ¹⁵ Visa Spend Clarity for Business est un service offert par Visa Canada. Vous devez vous inscrire à ces services pour les utiliser. Des modalités s'appliquent. L'outil Contrôles des paiements offert par Visa Spend Clarity for Business s'applique uniquement aux opérations portées aux cartes inscrites et traitées par l'intermédiaire du système de traitement des opérations VisaNet*. Il ne bloquera pas les opérations traitées par l'intermédiaire de réseaux autres que Visa ou les opérations effectuées hors ligne. Les opérations qui ne respectent pas les paramètres d'autorisation du titulaire de carte

peuvent également ne pas être bloquées en raison de données d'opérations inexactes ou incomplètes reçues par Visa ou pour d'autres raisons. Le titulaire de carte est responsable des frais facturés par son fournisseur de services sans fil pour les messages textes et les données ou de tous les autres frais en raison des alertes de blocage reçues par courriel. L'entreprise demeure responsable de la totalité du solde du compte de carte de crédit, même si une opération donnée n'est pas bloquée.

¹⁶ Les avances en espèces ne permettent pas d'obtenir des points Aéroplan. L'intérêt sur les avances en espèces court à compter de la date où elles sont retirées de votre compte de carte de crédit; les avances en espèces sont accordées sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles.

¹⁷ Tous les Titulaires de carte peuvent choisir un NIP par l'entremise de Services bancaires mobiles CIBC ou Services bancaires CIBC en direct. Un NIP est requis pour les opérations au guichet automatique et certains achats en magasin.

¹⁸ Le Responsable des cartes ou le Responsable des primes désigné par l'entreprise peut fixer et modifier les Limites de dépenses par carte de n'importe quel employé titulaire de carte du compte de carte de crédit en communiquant avec la Banque CIBC. La Banque CIBC se réserve le droit de modifier les limites de dépenses en tout temps par suite d'une diminution de la limite de crédit ou de la limite de retrait en espèces du compte. Les limites de dépenses des titulaires de carte sont sous réserve de la limite de crédit et de la limite de retrait en espèces globales du compte de carte de crédit; les fonds auxquels a accès un titulaire de carte peuvent donc être inférieurs à la limite de dépenses fixée. La limite de dépenses par carte est réinitialisée chaque mois, ou plus tôt si le Responsable des cartes ou le Responsable des primes le demande ou si le titulaire de carte effectue un paiement au compte de carte de crédit. Par « espèces », on entend les avances en espèces, les Chèques Pratiques et les virements de solde.

¹⁹ Vous pouvez commander des Chèques Pratiques CIBC en appelant Services de cartes CIBC. Les Chèques Pratiques CIBC sont offerts sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles et portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte de crédit. Les Chèques Pratiques CIBC ne permettent pas d'obtenir des points Aéroplan. Les Chèques Pratiques ne seront pas traités si votre compte de carte Affaires Plus CIBC Visa Aéroplan n'est pas En règle. Les Chèques Pratiques ne peuvent être utilisés pour payer ou virer le solde d'autres cartes de crédit CIBC, de marges de crédit personnelles CIBC ou de prêts ou prêts hypothécaires CIBC. Les Chèques Pratiques ne peuvent être certifiés.

²⁰ Sous réserve des limites des opérations établies par les marchands.

Tous les renseignements étaient valides au moment de l'impression et sont sujets à des modifications sans préavis.

* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

L'indicateur d'opération sans contact est une marque déposée d'EMVCo LLC.

^{MD} « QuickBooks » est une marque déposée de Intuit Inc.

Apple Pay^{MD}, iPhone^{MD}, iPad^{MD} et Apple Watch^{MD} sont des marques de commerce d'Apple inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Google Pay^{MC} et Android^{MC} sont des marques de commerce de Google Inc.

Samsung^{MD} et Samsung Pay^{MD} sont des marques déposées de Samsung Electronics Co., Ltd.

Intera^{MD} est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée sous licence.

Avis^{MD} est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Aviscar Inc.

Budget^{MD} est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Budgetcar Inc.

* L'icône Cliquer pour payer est une marque de commerce d'EMVCo LLC; son utilisation nécessite une autorisation.

Pour en savoir plus sur les marques de commerce d'Air Canada et d'Aéroplan, visitez le site cibc.com/marquesaeroplan.

^{MD} Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de leur titulaire de marque respectif.

